

DEC112770DR07

Décision portant modification de la délégation de signature consentie à Madame Sylvie PAYCHA par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

La déléguée régionale

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC090100DAJ du 30 juillet 2009 nommant Madame Claudine SCHMIDT-LAINE déléguée régionale pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 1^{er} janvier 2010 ;

Vu la décision n° 10A013DSI du 26 mars 2010 portant création de l'unité GDR 3340, intitulée Renormalisation : aspects algébriques, analytiques et géométriques, dont la directrice est Madame Sylvie PAYCHA ;

Décide

Article 1^{er} – L'article 2 de la décision DEC110776DR07 du 17 mars 2011 est modifié comme suit :

« En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sylvie PAYCHA, délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique MANCHON, Chargé de recherche, et à Madame Valérie SOURLIER, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}. »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} juillet 2011

Claudine SCHMIDT-LAINE
Déléguée régionale CNRS
Rhône Auvergne